

LE CAHIER MUNICIPAL



COLLECTE DES SURPLUS DE RÉSIDUS VERTS

DU 10 OCTOBRE AU 18 NOVEMBRE

Si votre bac brun déborde, vous pouvez déposer vos feuilles mortes dans des sacs en papier. Cette année, ces sacs sont ramassés aux deux semaines.

Du 10 octobre au 18 novembre, placez-les en bordure de rue le même jour que votre collecte de déchets.

Comme pour la collecte des matières compostables, il est possible que la collecte des surplus de résidus verts soit effectuée le lendemain ou le surlendemain de la journée de collecte prévue. **Laissez vos sacs sur place jusqu'à ce qu'ils soient ramassés.**

Prenez note que la collecte des surplus de résidus verts est effectuée par un camion différent de celui de la collecte des matières compostables.

Les sacs de plastique sont interdits et ne seront pas ramassés.

Il est aussi possible de déposer les branches de moins de 1 cm de diamètre attachées en fagot directement à côté de votre bac, sans les mettre dans un sac de papier.

Points de dépôt des surplus de résidus verts

Si vous préférez ne pas attendre la collecte des surplus de résidus verts, vous pouvez les apporter dans l'un de ces points de dépôt.

Points de dépôt permanents

- Écocentre de Lévis
- Écocentre de Saint-Lambert-de-Lauzon

Points de dépôt temporaires (uniquement pour les sacs de feuilles)

les samedis 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre de 9 h à 16 h 30

- Garage municipal du 1060, rue Saint-Omer
- Garage municipal du 1500, rue Thomas-Power

 **Pour consulter le calendrier des collectes, scannez ce code QR →**



ENTRAVE SUR LE CHEMIN DU SAULT

En raison de travaux de raccordement aux services publics du nouveau *Poste de police et maison de justice de proximité*, des impacts sur la circulation sont à prévoir sur le chemin du Sault, à la hauteur de l'École secondaire l'Aubier.

Durée des travaux:

DU 17 OCTOBRE AU 22 OCTOBRE 2022

Impacts sur la circulation

Pour une durée de 5 jours, la circulation s'effectuera en alternance sur une voie. Les automobilistes pourront suivre les indications de signaleurs durant le jour et de feux de circulation temporaires le soir.

La piste cyclable quant à elle sera fermée sur une partie du chemin du Sault, les cyclistes pourront suivre la signalisation indiquant les trajets alternatifs.

Pour plus d'information : 311 Lévis



CONSULTATION PUBLIQUE

Une séance de consultation est prévue le **25 octobre 2022** à 18h30, au 795, rue Alphonse-Desjardins, salle Desjardins, secteur Lévis. Lors de cette séance, le projet de règlement suivant sera présenté :

- **Projet de règlement RV-2022-22-46 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage C703-Résidence de tourisme dans 81 zones)**

Ce projet de règlement modifiant le Règlement sur le zonage et le lotissement vise à mettre à jour la réglementation d'urbanisme en lien avec l'hébergement touristique pour permettre la classe d'usages C703-Résidence de tourisme dans des secteurs stratégiques de la ville tout en apportant un cadre normatif spécifique.

Une **consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu **du 27 septembre au 24 octobre 2022**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci-dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics



Soyez futé comme M. Dubreuil, tondez vos feuilles.

Feuillicycler nourrit le sol de manière simple et écologique. Ensemble, nous pouvons faire une différence.

LE SUIS LE MOUVEMENT J'ÉCO-AGIS

Découvrez nos conseils sur jeco-agis.ca

